



CHARTRE DE L'EDUCATEUR



Une charte, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter !

Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement !

Rôle de l'Educateur : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »

| Droits de l'Educateur | Devoirs de l'Educateur | Règles de vie à respecter |
|---|---|---|
| <p>Il a droit :</p> <ul style="list-style-type: none">- au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club,- à une formation et un recyclage de qualité,- à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logistique, etc..- à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative. | <p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants,- de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation,- de veiller à la sécurité des joueurs,- de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir,- de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage,- d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur. | <p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe,- de les faire respecter,- d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc..- de veiller à donner à TOUS du temps de jeu,- de positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs |
| <p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none">- à l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant,- à un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant | <p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances,- d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain,- d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant, | <p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires, etc..- de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes du Club. |